

Madame, Messieurs,

Dans le cadre de la campagne annuelle des déclarations de revenus, un contrôleur des Impôts tiendra une permanence destinée à aider les contribuables pour leur déclaration 2019, **le mardi 30 avril 2019** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h dans les locaux de la CCPC (salle de réunion du rez de chaussée)

Cette permanence, qu'il ne faut pas confondre avec celle mise en place à la suite de la fermeture de la trésorerie de Cruseilles, se déroulera sans rendez-vous.



Brigitte GIROIR
Administration Générale
b.giroir@ccpaysdecruseilles.org
Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
Ligne directe - 04 50 08 16 05
www.ccpaysdecruseilles.org
268 Route du Suet - 74350 Cruseilles

Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce mail !

